Fiche de Données de Sécurité



Número de Révision: 003.0 Date de sortie: 08/07/2017

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de LOCTITE PC 6261 BK known as l'article: LOCTITE BF HD PDGR BK

Type de produit: Revêtement Non identifié

d'utilisation: Raison sociale:

Henkel Canada Corporation 2515 Meadowpine Boulevard Mississauga, Ontario L5N 6C3 **Numéro IDH:** 1602679

numéro d'item 1602679 Région: Canada

Votre contact:

Téléphone: (905) 814-6511

MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center

1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711 TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC 1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887

Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

	VILE DIENOSMOLE DE TOUGLES AND DIUDOSNOS
	VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE
DANGER:	LIQUIDE ET VAPEURS INFLAMMABLES.
	PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE.
	PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE.
	PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.
	RISQUE AVERE D'EFFETS GRAVES POUR LES ORGANES A LA SUITE
	D'EXPOSITIONS REPETEES OU D'UNE EXPOSITION PROLONGEE.
	RISQUE PRESUME D'EFFETS GRAVES POUR LES ORGANES A LA SUITE
	D'EXPOSITIONS REPETEES OU D'UNE EXPOSITION PROLONGEE.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	3
IRRITATION CUTANEE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
TOXICITE SPECIFIQUE AU NIVEAU DE L'ORGANE CIBLE- EXPOSITIONS REPETEES	1
TOXICITE SPECIFIQUE AU NIVEAU DE L'ORGANE CIBLE- EXPOSITIONS REPETEES	2

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Ne pas jeter dans l'eau. Utiliser une installation anti-déflagrante. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.

Numéro IDH: 1602679 Nom du produit: LOCTITE PC 6261 BK known as LOCTITE BF HD PDGR BK

Intervention: En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements

contaminés. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'incendie : pour éteindre,

utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.

Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination: Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux,

nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*	
Quartz (SiO2)	14808-60-7	10 - 30	
oxyde d'aluminium	1344-28-1	10 - 30	
Ester résine époxy	Inconnue	10 - 30	
4-chloroalpha.,.alpha., alphatrifluorotoluène	98-56-6	5 - 10	
Xylenes	1330-20-7	5 - 10	
Wollastonite (Ca(SiO3))	13983-17-0	1 - 5	
Ethylbenzene	100-41-4	1 - 5	
1-Méthoxypropane-2-ol	107-98-2	1 - 5	
Noir de carbone	1333-86-4	0.1 - 1	

^{*}Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation: Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration

artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.

Contact avec la peau: Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est

disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les

réutiliser.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes.

Appeler un médecin.

Ingestion: NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait

enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne

inconsciente. Appeler un médecin.

Symptoms: Voir la section 11.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de

protection telle qu'une tenue de nettoyage.

Feu inhabituel ou risques d'explosion: Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression

accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se rendre à une source d'inflammation et causer un

retour de flamme.

Produit ou gaz issus de la combustion: Oxydes de carbone. Vapeurs irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le prodxuit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.

Méthodes de nettoyage: Assurer une aération et une ventilation suffisantes. Porter un équipement de

protection personnelleapproprié. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au

rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les

vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Pendant l'utilisation et jusqu'à ce que toutes les vapeurs se soient dissipées : bien ventiler la pièce - ne pas fumer ; éteindre toutes les flammes, lampes témoins et tous les appareils de chauffage ; éteindre les poêles, les outils et appareils électriques

et toute autre source d'inflammation. Garder le récipient fermé.

Stockage: Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Garder le

contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Utiliser des outils non-étincelants pour ouvrir ou

fermer les contenants. Ne pas réutiliser le récipient.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Numéro IDH: 1602679

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Quartz (SiO2)	0.025 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	2.4 MPPCF TWA Respirable. 0.1 mg/m3 TWA Respirable. 0.05 mg/m3 TWA (Poussière alvéolaire) (Poussière alvéolaire) 0.025 mg/m3 OSHA_ACT (Poussière alvéolaire) 0.05 mg/m3 PEL Poussière alvéolaire	Rien	Rien
oxyde d'aluminium	1 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales 50 MPPCF TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
Ester résine époxy	Rien	Rien	Rien	Rien
4-chloroalpha.,.alpha.,.alphatrifluorotoluène	Rien	Rien	Rien	Rien
Xylenes	100 ppm TWA 150 ppm STEL	100 ppm (435 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Wollastonite (Ca(SiO3))	Rien	Rien	Rien	Rien
Ethylbenzene	20 ppm TWA	100 ppm (435 mg/m3) PEL	Rien	Rien
1-Méthoxypropane-2-ol	50 ppm TWA 100 ppm STEL	Rien	Rien	Rien
Noir de carbone	3 mg/m3 TWA Fraction inhalable.	3.5 mg/m3 PEL	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y

apossibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux: Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral.

Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de

pulvérisation du produit.

Protection de la peau: Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y

compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher

le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique: Liquide Couleur: Noir Odeur: Doux

Numéro IDH: 1602679

Seuil de détection d'odeur:Non disponibleValeur pH:Non disponiblePression de vapeur:Non disponiblePoint / zone d'ébullition:115.6 ℃ (240.1 ℃)Point/domaine de fusion:Non disponible

Gravité spécial: 1.74
Densité de vapeur: 3.7

Point d'éclair: 27.22 °C (81 °F) Setaflash Coupelle fermée

Inflammable/Limites inférieures d'explosion:
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:
Non disponible
Non disponible
Non disponible
Non applicable

Taux d'évaporation: 0.7

Solubilité dans l'eau:

Coefficient de partage (n-octanol/eau):

Teneur VOC:

Viscosité:

Non disponible

Non disponible

Non disponible

Non disponible

Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

Réactions dangereuses: Néant dans des conditions normales de traitement.

Produits de décomposition

dangereux:

Numéro IDH: 1602679

Oxydes de carbone. Vapeurs irritantes.

Produits incompatibles: Des oxydants forts. Des acides. Bases.

Réactivité: Non disponible

Conditions à éviter: Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:L'inhalation des vapeurs ou des buées de ce produit peut irriter le système respiratoire.Contact avec la peau:Entraîne une irritation de la peau. Peut causer une réaction alergique de la peau.

Contact avec les yeux: Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion: Non prévu dans des conditions normales d'utilisation.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Quartz (SiO2)	Rien	Système immunitaire, Poumon, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
oxyde d'aluminium	Rien	Irritant, Poussières nuisibles, Corrosif
Ester résine époxy	Rien	Aucune donnée
4-chloroalpha.,.alpha.,.alpha trifluorotoluène	Rien	Glandes surrénales, Sang, Système nerveux central, Système immunitaire, Irritant, Reins, Foie, Poumon, Peau, Thyroïde
Xylenes	Oral LD50 (Souris) = 1,590 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 6,670 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 3,523 - 8,600 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 5,627 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 4,300 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = > 43 g/kg Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 6,350 mg/l	Cardiaque, Système nerveux central, Irritant, Reins, Foie
Wollastonite (Ca(SiO3))	Rien	Poumon
Ethylbenzene	Oral LD50 (Rat) = 5.46 g/kg Oral LD50 (Rat) = 3,500 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 17,800 mg/kg	Irritant, Système nerveux central
1-Méthoxypropane-2-ol	Oral LD50 (Rat) = 36 g/kg Oral LD50 (Rat) = 5.71 g/kg Oral LD50 (Rat) = 7.51 g/kg Oral LD50 (Souris) = 10.8 g/kg Oral LD50 (Lapin) = 5.3 g/kg Dermal LD50 (Lapin) = 13 g/kg Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 54.6 mg/l Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 15,000 mg/l	Système nerveux central, Développemental, Irritant
Noir de carbone	Oral LD50 (Rat) = > 8,000 mg/kg	Respiratoire, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Quartz (SiO2)	Connu pour être cancérigène pour l'homme.	Groupe 1	Oui
oxyde d'aluminium	Non	Non	Non
Ester résine époxy	Non	Non	Non
4-chloroalpha.,.alpha.,.alpha trifluorotoluène	Non	Non	Non
Xylenes	Non	Non	Non
Wollastonite (Ca(SiO3))	Non	Non	Non
Ethylbenzene	Non	Groupe 2B	Non
1-Méthoxypropane-2-ol	Non	Non	Non
Noir de carbone	Non	Groupe 2B	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

Numéro IDH: 1602679

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant

l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: PEINTURES

Division:

Numéro d'identification: UN 1263 Groupe d'emballage: III

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Paint Division: 3
Numéro d'identification: UN 1263
Groupe d'emballage: III

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: PAINT Division: 3
Numéro d'identification: UN 1263
Groupe d'emballage: III

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont

exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en

sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes: Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Rebecca Coons, Affaires Réglementaires Spécialiste

Date de sortie: 08/07/2017

Numéro IDH: 1602679

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.